

RCS : NANTES Code greffe : 4401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2002 B 01236 Numéro SIREN : 443 277 348 Nom ou dénomination : EOLIS

Ce dépôt a été enregistré le 18/02/2019 sous le numéro de dépôt 2137

Sas eolis

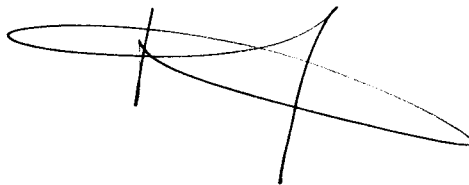
SAS au capital de 100 000 euros
Siège social : 14- Rue du Bignon - Nantes Périphérique Sud
44840- Les Sorinières
443 277 348 RCS NANTES

Exercice du 01/08/2017 au 31/08/2018

Comptes de l'exercice approuvés par l'assemblée générale ordinaire
du 21 janvier 2019

Mention manuscrite « Comptes certifiés conformes » + signature

Comptes certifiés conformes



Déposé au Greffe
le 04 FEV. 2019
sous le N° 2334
RCS N° 2151236

La présidente,
Valérie Gerbault



Actif

ACTIF	Valeurs au 31/07/18			Valeurs au 31/07/17
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	12 540	12 540		
Fonds commercial (1)	169 500		169 500	169 500
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	4 781	4 781		
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations	262 800		262 800	260 800
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	12 000		12 000	12 000
TOTAL (I)	461 621	17 321	444 300	442 300
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	989		989	593
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients (3)	218 687		218 687	187 263
Clients douteux, litigieux (3)	32 198	23 553	8 645	3 393
Clients Factures à établir (3)	83 058		83 058	24 430
Autres créances (3)	82 934		82 934	13 402
Fournisseurs débiteurs	1 504		1 504	1 645
Groupe et associés (3)	28 419		28 419	43 822
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres	50 000		50 000	170 000
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	121 363		121 363	198 796
Charges constatées d'avance (3)	18 874		18 874	16 715
TOTAL (II)	638 026	23 553	614 474	660 059
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écarts de conversion actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL(I + II + III + IV + V)	1 099 648	40 874	1 058 774	1 102 359
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				



Passif

PASSIF	Valeurs au 31/07/18	Valeurs au 31/07/17
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 100 000)	100 000	100 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	5 000	5 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	313 175	432 207
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	258 415	260 968
SITUATION NETTE	676 591	798 175
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	676 591	798 175
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (I) Bis		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	5 497	7 315
TOTAL (II)	5 497	7 315
DETTES (I)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Groupe et associés	98 949	37 745
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Fournisseurs	9 141	5 546
Fournisseurs, factures non parvenues	32 857	4 079
Dettes fiscales et sociales	209 120	216 114
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	26 618	33 384
TOTAL (III)	376 686	296 869
Écarts de conversion passif (IV)		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	1 058 774	1 102 359
(1) Dont à plus d'un an (1) Dont à moins d'un an (2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques (3) Dont emprunts participatifs	376 686	296 869



Compte de résultat

	Du 01/08/17 Au 31/07/18	Du 01/08/16 Au 31/07/17	Variation	
			en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises <i>dont à l'exportation :</i>				
Production vendue (biens et services) <i>dont à l'exportation :</i>	832 815	906 785	-73 970	-8
Montant net du chiffre d'affaires	832 815	906 785	-73 970	-8
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	410 552	299 200	111 352	37
Autres produits	81	89	-8	-9
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	1 243 448	1 206 074	37 374	3
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stocks				
Achats de matières premières et autres approvisionnements	427	412	14	3
Variation de stocks	-396	-83	-313	-377
Autres achats et charges externes	551 918	449 546	102 372	23
Impôts, taxes et versements assimilés	8 132	3 322	4 810	145
Salaires et traitements	367 961	372 706	-4 745	-1
Charges sociales	147 694	152 505	-4 811	-3
Dotations aux amortissements et dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	10 708	16 965	-6 257	-37
Dotations aux provisions	5 497	7 315	-1 818	-25
Autres charges	7	18	-10	-58
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	1 091 947	1 002 706	89 241	9
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	151 501	203 368	-51 867	-26
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice ou perte transférée (III)				
Perte ou bénéfice transféré (IV)				

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

Annexe



Annexe des comptes annuels

1 - Règles et méthodes comptables

Rappel des principes

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base et aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (PCG). Règlement 2016-07 du 4 novembre 2016.

La méthode retenue pour l'inscription des éléments portés en comptabilité est la méthode des coûts historiques, basée sur la définition et la détermination des coûts de revient des actifs.

Faits caractéristiques de l'exercice

La société a pris en 09/2017 une participation complémentaire dans l'une de ses filiales, la sarl Eolis Conseils, portant sa détention à 100%.

Des changements sont intervenus quand à la composition du capital en 10-2017.
Ces mouvements ont conduit également à un changement dans la gouvernance de la société.

Changements de méthodes

Néant

Faits postérieurs

La Sas Eolis, associé unique de la société Eolis Conseils, a décidé en Assemblée Générale le 12/07/2018 de la dissolution anticipée de la Sas Eolis Conseils, laquelle, conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du code civil, s'effectue sans liquidation et entraîne la transmission universelle du patrimoine de cette dernière au profit de la Sas Eolis.

Cette opération se traduira dans le prochain arrêté des comptes annuels soit au 31/07/2019 de la sas Eolis.

**Annexe des comptes annuels****2 - Informations sur les comptes annuels****Immobilisations**

Les immobilisations incorporelles et corporelles correspondent aux éléments identifiables du patrimoine, contrôlés par l'entreprise et procurant des avantages économiques futurs.

La société a considéré ses immobilisations comme non décomposables.

Immobilisations incorporelles

Elles sont constituées de logiciels amortis sur 3 ans.

Fonds commerciaux : durée non limitée

Dans le cadre de la première application du règlement n° 2015-06 du 23 novembre 2015 modifiant le règlement n° 2014-03 de l'Autorité des normes comptables relatifs au plan comptable général, il a été déterminé que les fonds commerciaux, inscrits au bilan au 01/01/2016, ont une durée d'utilisation non limitée (car il n'existe pas de fin prévisible à l'exploitation de l'activité). Ils ne font donc pas l'objet d'un amortissement (art. 214-03 du PCG).

Ces fonds sont constitués :

- D'une clientèle de commissariat aux comptes acquise le 7 juillet 2005 pour 165 000 euros.
- D'un mandat de commissariat aux comptes acquis le 1 juillet 2014 pour 4 500 euros.

Immobilisations corporelles

Les modes et durées d'amortissements retenus sont les suivants :

- | | |
|----------------------------|--------------------|
| - Installations techniques | linéaire sur 5 ans |
| - Mobilier de bureau | linéaire sur 5 ans |

Le mode dégressif est utilisé lorsqu'il est fiscalement admis.

Immobilisations financières

Participations :

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition.

Le détail des participations figure dans le tableau ci-après.

La valeur des titres est appréciée en fonction du portefeuille clients de la filiale et de ses fonds propres. Aucune provision pour dépréciation n'est donc constituée à la clôture de l'exercice.

**Annexe des comptes annuels****Stocks matières, en-cours et produits finis****Matières premières, consommables et marchandises**

Le stock de matières premières et consommables sont valorisés au dernier prix d'achat connu. Cette méthode dérogatoire n'a pas d'incidence significative sur le résultat.

Produits finis et en-cours

Les honoraires ont été évalués suivant la méthode de l'avancement des prestations.

Figurent donc :

- En factures à établir, les prestations effectuées et non facturées à la date de la clôture.
- En produits constatés d'avance, les prestations facturées et non exécutées.

Créances clients

Les créances clients ont toutes une échéance inférieure à un an.

Ces créances sont dépréciées en fonction de leur probabilité de recouvrement et des risques spécifiques.

Les mouvements affectant les dépréciations sont fournis dans les tableaux annexes ci-après.

Autres Créances

Figurent en autres créances 19 k€ euros correspondant à des avances en compte courant groupe.

Valeurs mobilières

Elles sont constituées de dépôts à terme.

Une provision pour dépréciation éventuelle est effectuée en fonction de l'évaluation constatée de ces valeurs à la date de clôture de l'exercice, par rapport à la valeur d'achat.

Dans ce cas, aucune provision ne doit être constatée..

Charges constatées d'avance

Elles sont liées à l'exploitation.

Capital social

Il n'y a eu aucun mouvement sur l'exercice, il est constitué de 4000 parts sociales de 25 euros entièrement libérées.

**Annexe des comptes annuels****Provisions pour risques et charges**

Des provisions sont comptabilisées pour des risques et charges nettement précisées quant à leur objet et dont l'échéance ou le montant ne peuvent être fixés de façon précise.

Les provisions comptabilisées ont été estimées en fonction du risque raisonnable encouru par l'entreprise.

Ces provisions correspondent:

- aux travaux restant à effectuer sur des missions facturées.
- à divers risques devenus probables au 31 juillet 2018.

Emprunts et dettes financières divers

La société n'a plus aucun emprunt bancaire en cours.

Autres emprunts et dettes

Ils sont constitués pour l'essentiel par des dettes d'exploitation.

Leur répartition par échéance est fournie dans le tableau annexe.

Les produits constatés d'avance sont déterminés en fonction de l'avancement des dossiers par rapport à la facturation émise.

**Annexe des comptes annuels****3 - Informations sur le compte de résultat****Reconnaissance du Chiffre d'affaires**

Les prestations réalisées sont comptabilisées en chiffre d'affaires au fur et à mesure de leur avancement.

Les facturations sont établies sous forme d'acomptes, lesquels sont ajustées en fonction de l'avancement réel des missions.

Le poste transferts de charges correspond pour l'essentiel à des refacturations intra groupe.

Ventilation du chiffre d'affaires**Par marché géographique**

- France : 100,00 %

Par type de produits

- Missions récurrentes..... 91 %
- Missions exceptionnelles..... 4 %
- Déplacements refacturés.. 5 %

Opérations exceptionnelles

Néant

Périmètre d'intégration fiscale

Sas Eolis : Société intégrante

Sarl Eolis conseils : Fille détenue à 100%

Sarl Eolis Rh : Fille détenue à 100 %

Type de convention d'intégration

Convention d'intégration retenue de type 2, autorisée par l'administration fiscale, soit :

- les charges d'impôt sont supportées comme en l'absence d'intégration,
- les économies d'impôt du groupe, suite aux déficits d'une société sont conservées et considérées comme un gain immédiat chez la mère.



Annexe des comptes annuels

	Résultat fiscal	Réint. / Deduc.	R. Fiscal groupe	Impôt groupe
Sas Eolis : Société intégrante	139 560	0	296 145	89 759
Sarl Eolis conseils : Fille détenue à 100%	118 842	0	0	0
Sarl Eolis Rh : Fille détenue à 100 %	37 742	0	0	0

Résultat financier sur les entreprises liées

Sas Eolis : Société intégrante				
Produits financiers	Dividendes :		150 000	
	Intérêts sur convention de trésorerie :		0	
	Reconstitution de créance :		0	
Charges financières	Intérêts sur convention de trésorerie :		0	
Sarl Eolis conseils : Fille détenue à 100%				
Produits financiers	Dividendes :		0	
	Intérêts sur convention de trésorerie :		0	
	Reconstitution de créance :		0	
Charges financières	Intérêts sur convention de trésorerie :		0	
Sarl Eolis Rh : Fille détenue à 100 %				
Produits financiers	Dividendes :		0	
	Intérêts sur convention de trésorerie :		0	
	Reconstitution de créance :		0	
Charges financières	Intérêts sur convention de trésorerie :		0	

Informations sur les opérations avec les parties liées

Sas Eolis : Société intégrante		
Type d'opération : Charges et produits d'exploitation		
Montant en charge :		58 642
Montant facturé :		395 464
Sarl Eolis conseils : Fille détenue à 100%		
Type d'opération : Charges et produits d'exploitation		
Montant en charge :		387 018
Montant facturé :		55 255
Sarl Eolis Rh : Fille détenue à 100 %		
Type d'opération : Charges et produits d'exploitation		
Montant en charge :		8 446
Montant facturé :		3 387



Annexe des comptes annuels

Les transactions entre sociétés du groupe sont conclues au prix de revient majoré d'un coefficient de marge de 3% ou 8% selon les cas.

Les frais communs sont par contre répartis à prix coutant, au prorata de l'activité.

Pour l'ensemble de ces coûts, la répartition entre filiales est faite au prorata des honoraires.

**Annexe des comptes annuels****4 - Autres informations****Indemnités de départ en retraite**

L'indemnité de départ en retraite a été estimée 11 k€.

Sommes restant à verser sur commandes d'immobilisations

Néant

Effectif moyen

- Cadres :	3
- Techniciens :	6
- Employés et ouvriers :	0
- Apprentis :	0
Total :	9

Engagements de crédit bail et de location longue durée

Voir le détail dans les tableaux ci-après.

Bail commercial à effet au 1er décembre 2009 conclu avec la Sarl Jsv immobilier.
L'engagement de loyer restant à courir sur le bail est évalué à 35 K€.

Autres engagements**Engagements donnés**

Néant

Engagements reçus

Néant

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant pris en charge concernant les honoraires des commissaires aux comptes s'élève à 2 300 euros.

**Annexe des comptes annuels****Accord d'intéressement groupe**

Un accord d'intéressement groupe a été conclu le 6 janvier 2017 entre la société Eolis (ex ecpm et associés) et ses filiales Eolis Conseils et Eolis RH.

En application de cet accord, la charge d'intéressement incombant à la société Eolis s'élève à 28 k€, montant auquel il faut ajouter les différents forfaits sociaux. Cette charge est comptabilisée dans les frais de personnel.

La répartition entre les deux sociétés est effectuée en fonction du chiffre d'affaires.

Compléments sur le compte de résultat

Transferts de charges :

Ils correspondent pour l'essentiel aux répartitions des coûts communs aux sociétés du groupe.

Crédit Impôt Compétitivité Emploi

Conformément aux règles comptables, le produit du CICE a été enregistré au même rythme que l'engagement des charges de rémunération pour la période du 1er janvier (date d'entrée en vigueur du dispositif) à la date d'arrêté des comptes annuels. Ce crédit d'impôt est comptabilisé en diminution des charges sociales et correspond à 7% de la masse salariale exigible en 2017 et 6% pour celle de 2018.

Les crédits d'impôt compétitivité et emploi concernant les filiales ont été appréhendés directement dans les résultats d'exploitation de ces dernières.

Le CICE n'a pas pour vocation à augmenter les distributions aux associés ou la rémunération des dirigeants.

Il a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises.

A cet effet, il est utilisé au financement des efforts de l'entreprise en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique, et de reconstitution du fonds de roulement.

Cice 2016 perçu sur l'exercice : 12 446 €

Cice comptabilisé sur l'exercice : 13 926 €



Annexe des comptes annuels

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement, de recherche et de développement		TOTAL I		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	182 040	
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Instal.géné., agencts & aménagts const.			
	Installations techniques, matériel & outillage indust.				
	Autres immos corporelles	Instal. géné., agencts & aménagts divers	4 781		
		Matériel de transport			
		Matériel de bureau & info., mobilier			
Emballages récupérables & divers					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
TOTAL III			4 781		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		260 800		2 000
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières		12 000		
	TOTAL IV		272 800		2 000
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			459 621		2 000

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légal Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'étbs, de recherche & de dével. TOTAL I					
	Autres postes d'immob. incorporelles TOTAL II				182 040	
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
	Inst.tech., mat. outillage indus.					
	Autres immos corporelles	Ins. gal. agen. amé. cons			4 781	
		Ins. gal. agen. amé. div.				
		Matériel de transport				
	Mat.bureau, info., mob.					
Emballages récup. div.						
Immos corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL III				4 781		
FINANCIERES	Part. évaluées par mise en equivalence					
	Autres participations				262 800	
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières				12 000	
	TOTAL IV				274 800	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)				461 621		



Annexe des comptes annuels

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amort. sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement	TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	12 540			12 540
Terrains					
Constructions	Sur sol propre Sur sol d'autrui Inst. générales agen. aménag. cons.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels					
Autres immos corporelles	Inst. générales agencem. amén. div. Matériel de transport Mat. bureau et informatique, mob. Emballages récupérables divers	4 781			4 781
	TOTAL	4 781			4 781
	TOTAL GENERAL	17 321			17 321

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						
Immobilisations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amov. fin de l'exercice
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements								
TOTAL								
Immob. incorporelles								
TOTAL								
Constr. 								



Annexe des comptes annuels

TABEAU DES PROVISIONS

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires				
	<i>Dont majorations exceptionnelles de 30 %</i>				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
TOTAL I					
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges				
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires				
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grandes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
	Autres provisions pour risques et charges	7 315	5 497	7 315	5 497
TOTAL II		7 315	5 497	7 315	5 497
Provisions pour dépréciation	/ immobilisations	- incorporelles			
		- corporelles			
		- Titres mis en équivalence			
		- titres de participation			
		- autres immobs financières			
	Sur stocks et en cours				
	Sur comptes clients	16 965	10 708	4 120	23 553
	Autres provisions pour dépréciation				
TOTAL III		16 965	10 708	4 120	23 553
TOTAL GENERAL (I + II + III)		24 280	16 205	11 435	29 050
Dont provisions pour pertes à terminaison					
Dont dotations & reprises		- d'exploitation	16 205	11 435	
		- financières			
		- exceptionnelles			
Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée					



Annexe des comptes annuels

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Q. P. du capital détenu en %	Résultat dernier exercice clos
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)				
Eolis conseils - 14 Rue du Bignon 44840 Les Sorinières - 4784848	116 000	167 174	100,00	102 700
Eolis RH - 14 Rue du Bignon 44840 Les Sorinières - 803614403	40 000	38 090	100,00	33 668
2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)				
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1. Filiales non reprises en A :				
a. Françaises				
b. Etrangères				
2. Participations non reprises en A :				
a. Dans des sociétés françaises				
b. Dans des sociétés étrangères				



Annexe des comptes annuels

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				
	Prêts (1) (2)				
	Autres immobilisations financières		12 000		12 000
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		32 198	32 198	
	Autres créances clients		301 745	301 745	
	Créances rep. titres prêtés : prov /dep. antér				
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
		Impôts sur les bénéfices	66 426	66 426	
	Etat & autres	Taxe sur la valeur ajoutée	5 932	5 932	
	coll. publiques	Autres impôts, taxes & versements assimilés	7 482	7 482	
		Divers			
	Groupe et associés (2)		28 419	28 419	
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)		4 598	4 598	
	Charges constatées d'avance		18 874	18 874	
TOTAUX			477 674	465 674	12 000
Renvois	(1)	Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	(2)	des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice		
		Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			



Annexe des comptes annuels

ÉLÉMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIÉES ET LES PARTICIPATIONS

POSTES	Montant concernant les entreprises	
	Liées	Avec lesquelles la sté a un lien de participation
Immobilisations financières		
Participations	260 800	
Créances rattachées à des participations		
Prêts		
Autres titres immobilisés		
Autres immobilisations financières		
Total des immobilisations	260 800	
Avances et acomptes versés sur commandes		
Créances		
Créances clients et comptes rattachés	86 800	
Autres créances	19 425	
Capital souscrit appelé, non versé		
Total des créances	106 225	
Disponibilités		
Total des disponibilités		
Dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établiss. de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur cdes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	24 066	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	395 464	
Total des dettes	419 530	
Produits		
Produits de participations	150 000	
Autres		
Charges d'exploitation	58 642	



Annexe des comptes annuels

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	18 874
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	18 874

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	83 058
Autres créances	9 890
Disponibilités	
TOTAL	92 948



Annexe des comptes annuels

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes etbs de crédit (1)	à 1 an max. à l'origine				
	à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1) (2)					
Fournisseurs & comptes rattachés		41 998	41 998		
Personnel & comptes rattachés		70 637	70 637		
Sécurité sociale & autres organismes sociaux		66 129	66 129		
Etat & autres collectiv. publiques	Impôts sur les bénéfices				
	Taxe sur la valeur ajoutée	68 571	68 571		
	Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes & assimilés		3 784	3 784		
Dettes sur immobilisations & cptes rattachés					
Groupe & associés (2)		98 949	98 949		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)					
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance		26 618	26 618		
TOTAUX		376 686	376 686		
Renvois	(1)				
	(2)				



Annexe des comptes annuels

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	26 618
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	26 618

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	32 857
Dettes fiscales et sociales	110 246
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	143 103



Tableau des résultats des 5 derniers exercices

NATURE DES INDICATIONS	Exercice 08/17 au 07/18	Exercice 08/16 au 07/17	Exercice 08/15 au 07/16	Exercice 08/14 au 07/15	Exercice 08/13 au 07/14
<u>I - Capital en fin d'exercice</u>					
- Capital social	100 000	100 000	100 000	100 000	50 000
- Nombre des actions ordinaires existantes (A)	4 000	4 000	4 000	4 000	2 000
- Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote existantes) (A)					
- Nombre maximal d'actions futures à créer :					
. par conversion d'obligations					
. par exercice de droits de souscription					
<u>II - Opérations et résultat de l'exercice</u>					
- Chiffre d'affaires hors taxes	832 815	906 785	741 659	724 775	623 009
- Résultat avant impôts (B), participation des salariés, dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions.....	306 756	320 775	264 925	213 915	264 203
- Impôts sur les bénéfices	43 571	58 540	29 049	1 679	6 866
- Participation des salariés due au titre de l'exercice					
- Résultat net (C)	258 415	260 968	236 899	250 990	206 398
- Dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions	4 770	1 267	-1 023	-38 754	50 938
- Résultat distribué (D)	380 000	180 000	200 000	160 000	160 000
<u>III - Résultat par action</u>					
- Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions = (B) / (A)	76,69	80,19	66,23	53,48	132,10
- Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions	65,80	65,56	58,97	53,06	128,67
- Résultat après impôts, participation des salariés et dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions = (C) / (A)	64,60	65,24	59,22	62,75	103,20
- Dividende attribué à chaque action = (D) / (A)	95,00	45,00	50,00	40,00	80,00
<u>IV - Personnel</u>					
- Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	9	9	8	6	6
- Montant de la masse salariale de l'exercice	367 961	372 706	323 729	255 384	225 121
- Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, oeuvres sociales)	147 694	152 505	133 445	102 623	93 025

Sas eolis

SAS au capital de 100 000 euros
Siège social : 14- Rue du Bignon - Nantes Périphérique Sud
44840- Les Sorinières
443 277 348 RCS NANTES

Proposition et vote de la résolution d'affectation du résultat

Assemblée générale du 21 janvier 2019

Troisième résolution : affectation des résultats

Sur proposition du Président, l'assemblée générale décide de procéder à l'affectation de résultat suivante :

Distribution de dividendes 180 000,00 € soit 45 euros par action.

A la réserve ordinaire pour le solde, soit 78 415,37 €

Total affecté 258 415,37 €

Il est rappelé que conformément à la loi, les dividendes versés aux personnes physiques font l'objet d'un prélèvement forfaitaire unique de 30% dont 17,2% correspondant à la Csg et autres prélèvements sociaux et 12,80% au titre d'un prélèvement forfaitaire non libératoire, imputable ultérieurement sur l'impôt sur le revenu.

Ces prélèvements sont retenus à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France. Ils devront être payés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui de la mise en paiement des dits dividendes.

Conformément à la loi, les dividendes éligibles à l'abattement de 40% s'élèvent à 180 000 €.

Ces dividendes seront inscrits dans les comptes courants d'associés respectifs à la date de l'assemblée générale.

Nous vous proposons de rembourser les comptes courants d'associés par parts égales sur 12 mois à compter du 10 février 2019. Afin de ne pas alourdir les charges de la structure, nous vous proposons de ne pas rémunérer ces comptes courants d'associés.

Nous vous rappelons que les dividendes versés au cours des 3 dernières années ont été les suivants :

- Exercice 2014/2015 : 200 000 € (dont 200 000 € éligibles à l'abattement de 40%)
- Exercice 2015/2016 : 180 000 € (dont 180 000 € éligibles à l'abattement de 40%)
- Exercice 2016/2017 : 380 000 € (dont 380 000 € éligibles à l'abattement de 40%)

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Le Président,
Valérie Gerbault





► CONSULTANTS & ASSOCIÉS ◄

Teddy BROCHARD
Commissaire aux Comptes
Tel : 02 51 35 00 35
Fax : 02 51 35 58 05

SAS EOLIS

Société par Actions Simplifiée

14 Rue du Bignon
ZA Du Champ Fleuri – Périphérique Nantes Sud

44840 LES SORINIERES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE DU 01/08/2017 AU 31/07/2018

SAS EOLIS
Société par Actions Simplifiée
14 Rue du Bignon
ZA Du Champ Fleuri – Périphérique Nantes Sud
44840 LES SORINIERES

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE DU 01/08/2017 AU 31/07/2018**

Aux associés de la SAS EOLIS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale ordinaire de votre société, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS EOLIS relatifs à l'exercice clos le 31/07/2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} août 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société¹ à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Challans, le 14 Janvier 2019

Le commissaire aux comptes

M2 CONSULTANTS & ASSOCIES



Teddy BROCHARD

Actif

ACTIF	Valeurs au 31/07/18			Valeurs au 31/07/17
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	12 540	12 540		
Fonds commercial (1)	169 500		169 500	169 500
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	4 781	4 781		
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations	262 800		262 800	260 800
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	12 000		12 000	12 000
TOTAL (I)	461 621	17 321	444 300	442 300
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	989		989	593
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients (3)	218 687		218 687	187 263
Clients douteux, litigieux (3)	32 198	23 553	8 645	3 393
Clients Factures à établir (3)	83 058		83 058	24 430
Autres créances (3)	82 934		82 934	13 402
Fournisseurs débiteurs	1 504		1 504	1 645
Groupe et associés (3)	28 419		28 419	43 822
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres	50 000		50 000	170 000
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	121 363		121 363	198 796
Charges constatées d'avance (3)	18 874		18 874	16 715
TOTAL (II)	638 026	23 553	614 474	660 059
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écarts de conversion actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL(I + II + III + IV + V)	1 099 648	40 874	1 058 774	1 102 359
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Passif

PASSIF	Valeurs au 31/07/18	Valeurs au 31/07/17
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 100 000)	100 000	100 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	5 000	5 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	313 175	432 207
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	258 415	260 968
SITUATION NETTE	676 591	798 175
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	676 591	798 175
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (I) Bis		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	5 497	7 315
TOTAL (II)	5 497	7 315
DETTES (I)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Groupe et associés	98 949	37 745
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Fournisseurs	9 141	5 546
Fournisseurs, factures non parvenues	32 857	4 079
Dettes fiscales et sociales	209 120	216 114
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	26 618	33 384
TOTAL (III)	376 686	296 869
Écarts de conversion passif (IV)		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	1 058 774	1 102 359
(1) Dont à plus d'un an		
(1) Dont à moins d'un an	376 686	296 869
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
(3) Dont emprunts participatifs		

Compte de résultat

	Du 01/08/17 Au 31/07/18	Du 01/08/16 Au 31/07/17	Variation	
			en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises <i>dont à l'exportation :</i>				
Production vendue (biens et services) <i>dont à l'exportation :</i>	832 815	906 785	-73 970	-8
Montant net du chiffre d'affaires	832 815	906 785	-73 970	-8
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	410 552	299 200	111 352	37
Autres produits	81	89	-8	-9
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	1 243 448	1 206 074	37 374	3
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stocks				
Achats de matières premières et autres approvisionnements	427	412	14	3
Variation de stocks	-396	-83	-313	-377
Autres achats et charges externes	551 918	449 546	102 372	23
Impôts, taxes et versements assimilés	8 132	3 322	4 810	145
Salaires et traitements	367 961	372 706	-4 745	-1
Charges sociales	147 694	152 505	-4 811	-3
Dotations aux amortissements et dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	10 708	16 965	-6 257	-37
Dotations aux provisions	5 497	7 315	-1 818	-25
Autres charges	7	18	-10	-58
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	1 091 947	1 002 706	89 241	9
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	151 501	203 368	-51 867	-26
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice ou perte transférée (III)				
Perte ou bénéfice transféré (IV)				
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs				
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs				

Compte de résultat suite

	Du 01/08/17 Au 31/07/18	Du 01/08/16 Au 31/07/17	Variation	
			en valeur	en %
Produits financiers				
De participation (3)	150 000	109 847	40 153	37
Autres valeurs mobilières et créances d'actif immo.(3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	485	5 355	-4 870	-91
Reprises sur prov. et dépréciations et transf. de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de val.mob. de placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	150 485	115 202	35 283	31
Charges financières				
Dotations amortissements, dépréciations, provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges sur cessions de valeurs mob. de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)				
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	150 485	115 202	35 283	31
RÉSULTAT COURANT avt impôts (I-II+III-IV+V-VI)	301 986	318 570	-16 584	-5
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital		958	-958	-100
Reprises sur prov., dépréciations et transferts de charges				
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)		958	-958	-100
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital		20	-20	-100
Dotations amortissements, dépréciations, provisions				
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)		20	-20	-100
RESULTAT EXCEPTIONNEL		938	-938	-100
Participation des salariés aux résultats (IX)				
Impôt sur les bénéfices (X)	43 571	58 540	-14 969	-26
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	1 393 934	1 322 234	71 699	5
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 135 518	1 061 266	74 252	7
Bénéfice ou Perte	258 415	260 968	-2 553	-1
(3) Dont produits concernant les entités liées	150 000	109 847		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées				

Annexe

Annexe des comptes annuels**1 - Règles et méthodes comptables****Rappel des principes**

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base et aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (PCG). Règlement 2016-07 du 4 novembre 2016.

La méthode retenue pour l'inscription des éléments portés en comptabilité est la méthode des coûts historiques, basée sur la définition et la détermination des coûts de revient des actifs.

Faits caractéristiques de l'exercice

La société a pris en 09/2017 une participation complémentaire dans l'une de ses filiales, la sarl Eolis Conseils, portant sa détention à 100%.

Des changements sont intervenus quand à la composition du capital en 10-2017.
Ces mouvements ont conduit également à un changement dans la gouvernance de la société.

Changements de méthodes

Néant

Faits postérieurs

La Sas Eolis, associé unique de la société Eolis Conseils, a décidé en Assemblée Générale le 12/07/2018 de la dissolution anticipée de la Sas Eolis Conseils, laquelle, conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du code civil, s'effectue sans liquidation et entraîne la transmission universelle du patrimoine de cette dernière au profit de la Sas Eolis.

Cette opération se traduira dans le prochain arrêté des comptes annuels soit au 31/07/2019 de la sas Eolis.

Annexe des comptes annuels**2 - Informations sur les comptes annuels****Immobilisations**

Les immobilisations incorporelles et corporelles correspondent aux éléments identifiables du patrimoine, contrôlés par l'entreprise et procurant des avantages économiques futurs.

La société a considéré ses immobilisations comme non décomposables.

Immobilisations incorporelles

Elles sont constituées de logiciels amortis sur 3 ans.

Fonds commerciaux : durée non limitée

Dans le cadre de la première application du règlement n° 2015-06 du 23 novembre 2015 modifiant le règlement n° 2014-03 de l'Autorité des normes comptables relatifs au plan comptable général, il a été déterminé que les fonds commerciaux, inscrits au bilan au 01/01/2016, ont une durée d'utilisation non limitée (car il n'existe pas de fin prévisible à l'exploitation de l'activité). Ils ne font donc pas l'objet d'un amortissement (art. 214-03 du PCG).

Ces fonds sont constitués :

- D'une clientèle de commissariat aux comptes acquise le 7 juillet 2005 pour 165 000 euros.
- D'un mandat de commissariat aux comptes acquis le 1 juillet 2014 pour 4 500 euros.

Immobilisations corporelles

Les modes et durées d'amortissements retenus sont les suivants :

- | | |
|----------------------------|--------------------|
| - Installations techniques | linéaire sur 5 ans |
| - Mobilier de bureau | linéaire sur 5 ans |

Le mode dégressif est utilisé lorsqu'il est fiscalement admis.

Immobilisations financières

Participations :

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition.

Le détail des participations figure dans le tableau ci-après.

La valeur des titres est appréciée en fonction du portefeuille clients de la filiale et de ses fonds propres. Aucune provision pour dépréciation n'est donc constituée à la clôture de l'exercice.

Annexe des comptes annuels**Stocks matières, en-cours et produits finis****Matières premières, consommables et marchandises**

Le stock de matières premières et consommables sont valorisés au dernier prix d'achat connu. Cette méthode dérogatoire n'a pas d'incidence significative sur le résultat.

Produits finis et en-cours

Les honoraires ont été évalués suivant la méthode de l'avancement des prestations.

Figurent donc :

- En factures à établir, les prestations effectuées et non facturées à la date de la clôture.
- En produits constatés d'avance, les prestations facturées et non exécutées.

Créances clients

Les créances clients ont toutes une échéance inférieure à un an.

Ces créances sont dépréciées en fonction de leur probabilité de recouvrement et des risques spécifiques.

Les mouvements affectant les dépréciations sont fournis dans les tableaux annexes ci-après.

Autres Créances

Figurent en autres créances 19 k€ euros correspondant à des avances en compte courant groupe.

Valeurs mobilières

Elles sont constituées de dépôts à terme.

Une provision pour dépréciation éventuelle est effectuée en fonction de l'évaluation constatée de ces valeurs à la date de clôture de l'exercice, par rapport à la valeur d'achat.

Dans ce cas, aucune provision ne doit être constatée..

Charges constatées d'avance

Elles sont liées à l'exploitation.

Capital social

Il n'y a eu aucun mouvement sur l'exercice, il est constitué de 4000 parts sociales de 25 euros entièrement libérées.

Annexe des comptes annuels**Provisions pour risques et charges**

Des provisions sont comptabilisées pour des risques et charges nettement précisées quant à leur objet et dont l'échéance ou le montant ne peuvent être fixés de façon précise.

Les provisions comptabilisées ont été estimées en fonction du risque raisonnable encouru par l'entreprise.

Ces provisions correspondent:

- aux travaux restant à effectuer sur des missions facturées.
- à divers risques devenus probables au 31 juillet 2018.

Emprunts et dettes financières divers

La société n'a plus aucun emprunt bancaire en cours.

Autres emprunts et dettes

Ils sont constitués pour l'essentiel par des dettes d'exploitation.

Leur répartition par échéance est fournie dans le tableau annexe.

Les produits constatés d'avance sont déterminés en fonction de l'avancement des dossiers par rapport à la facturation émise.

Annexe des comptes annuels**3 - Informations sur le compte de résultat****Reconnaissance du Chiffre d'affaires**

Les prestations réalisées sont comptabilisées en chiffre d'affaires au fur et à mesure de leur avancement.

Les facturations sont établies sous forme d'acomptes, lesquels sont ajustées en fonction de l'avancement réel des missions.

Le poste transferts de charges correspond pour l'essentiel à des refacturations intra groupe.

Ventilation du chiffre d'affaires**Par marché géographique**

- France : 100,00 %

Par type de produits

- Missions récurrentes..... 91 %
- Missions exceptionnelles..... 4 %
- Déplacements refacturés.. 5 %

Opérations exceptionnelles

Néant

Périmètre d'intégration fiscale

Sas Eolis : Société intégrante

Sarl Eolis conseils : Fille détenue à 100%

Sarl Eolis Rh : Fille détenue à 100 %

Type de convention d'intégration

Convention d'intégration retenue de type 2, autorisée par l'administration fiscale, soit :

- les charges d'impôt sont supportées comme en l'absence d'intégration,
- les économies d'impôt du groupe, suite aux déficits d'une société sont conservées et considérées comme un gain immédiat chez la mère.

Annexe des comptes annuels

	Résultat fiscal	Réint. / Deduc.	R. Fiscal groupe	Impôt groupe
Sas Eolis : Société intégrante	139 560	0	296 145	89 759
Sarl Eolis conseils : Fille détenue à 100%	118 842	0	0	0
Sarl Eolis Rh : Fille détenue à 100 %	37 742	0	0	0

Résultat financier sur les entreprises liées

Sas Eolis : Société intégrante			
Produits financiers	Dividendes :	150 000	
	Intérêts sur convention de trésorerie :	0	
	Reconstitution de créance :	0	
Charges financières	Intérêts sur convention de trésorerie :	0	
Sarl Eolis conseils : Fille détenue à 100%			
Produits financiers	Dividendes :	0	
	Intérêts sur convention de trésorerie :	0	
	Reconstitution de créance :	0	
Charges financières	Intérêts sur convention de trésorerie :	0	
Sarl Eolis Rh : Fille détenue à 100 %			
Produits financiers	Dividendes :	0	
	Intérêts sur convention de trésorerie :	0	
	Reconstitution de créance :	0	
Charges financières	Intérêts sur convention de trésorerie :	0	

Informations sur les opérations avec les parties liées

Sas Eolis : Société intégrante			
Type d'opération : Charges et produits d'exploitation			
Montant en charge :		58 642	
Montant facturé :		395 464	
Sarl Eolis conseils : Fille détenue à 100%			
Type d'opération : Charges et produits d'exploitation			
Montant en charge :		387 018	
Montant facturé :		55 255	
Sarl Eolis Rh : Fille détenue à 100 %			
Type d'opération : Charges et produits d'exploitation			
Montant en charge :		8 446	
Montant facturé :		3 387	

Annexe des comptes annuels

Les transactions entre sociétés du groupe sont conclues au prix de revient majoré d'un coefficient de marge de 3% ou 8% selon les cas.

Les frais communs sont par contre répartis à prix coutant, au prorata de l'activité.

Pour l'ensemble de ces coûts, la répartition entre filiales est faite au prorata des honoraires.

Annexe des comptes annuels

4 - Autres informations

Indemnités de départ en retraite

L'indemnité de départ en retraite a été estimée 11 k€.

Sommes restant à verser sur commandes d'immobilisations

Néant

Effectif moyen

- Cadres :	3
- Techniciens :	6
- Employés et ouvriers :	0
- Apprentis :	0
Total :	9

Engagements de crédit bail et de location longue durée

Voir le détail dans les tableaux ci-après.

Bail commercial à effet au 1er décembre 2009 conclu avec la Sarl Jsv immobilier.
L'engagement de loyer restant à courir sur le bail est évalué à 35 K€.

Autres engagements**Engagements donnés**

Néant

Engagements reçus

Néant

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant pris en charge concernant les honoraires des commissaires aux comptes s'élève à 2 300 euros.

Annexe des comptes annuels**Accord d'intéressement groupe**

Un accord d'intéressement groupe a été conclu le 6 janvier 2017 entre la société Eolis (ex ecpm et associés) et ses filiales Eolis Conseils et Eolis RH.

En application de cet accord, la charge d'intéressement incombant à la société Eolis s'élève à 28 k€, montant auquel il faut ajouter les différents forfaits sociaux. Cette charge est comptabilisée dans les frais de personnel.

La répartition entre les deux sociétés est effectuée en fonction du chiffre d'affaires.

Compléments sur le compte de résultat

Transferts de charges :

Ils correspondent pour l'essentiel aux répartitions des coûts communs aux sociétés du groupe.

Crédit Impôt Compétitivité Emploi

Conformément aux règles comptables, le produit du CICE a été enregistré au même rythme que l'engagement des charges de rémunération pour la période du 1er janvier (date d'entrée en vigueur du dispositif) à la date d'arrêté des comptes annuels. Ce crédit d'impôt est comptabilisé en diminution des charges sociales et correspond à 7% de la masse salariale exigible en 2017 et 6% pour celle de 2018.

Les crédits d'impôt compétitivité et emploi concernant les filiales ont été appréhendés directement dans les résultats d'exploitation de ces dernières.

Le CICE n'a pas pour vocation à augmenter les distributions aux associés ou la rémunération des dirigeants.

Il a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises.

A cet effet, il est utilisé au financement des efforts de l'entreprise en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique, et de reconstitution du fonds de roulement.

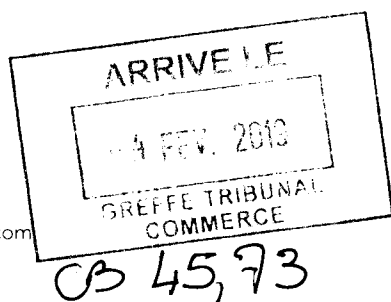
Cice 2016 perçu sur l'exercice : 12 446 €

Cice comptabilisé sur l'exercice : 13 926 €

14 rue du Bignon
ZA du Champ Fleuri, BP 20054
44840 Les Sorinières

Tel : 02 40 34 27 98
Fax : 02 40 80 04 62
E-mail : contact@cabinet-eolis.com

www.cabinet-eolis.com



Greffe du Tribunal de Commerce

2 bis quai François Mitterrand
BP 86209
44262 NANTES CEDEX 2

Dossier : eolis 443 277 348
Objet : comptes annuels

Les Sorinières, le 31 janvier 2019

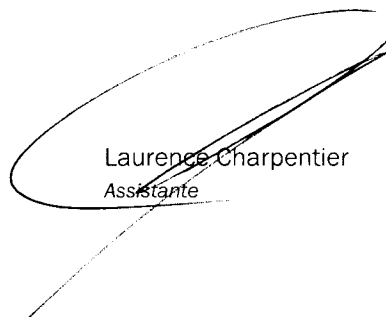
Madame, Monsieur,

Dans le cadre de l'enregistrement des comptes annuels 2017/2018 de la société eolis, nous vous faisons parvenir :

- La proposition et vote de la résolution d'affectation du résultat,
- Les comptes annuels,
- Le rapport du commissaire aux comptes,
- Chèque de 45,73 €.

Vous en souhaitant bonne réception,

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de nos sincères salutations.



Laurence Charpentier
Assistante